



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Projet d'un établissement public expérimental (EPE) porté par l'université Toulouse III – Paul Sabatier.

Conseil d'administration du 22 avril 2024

Délibération 2024/04/CA-091

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- MANDATE la Présidente pour travailler sur le projet d'un d'établissement public expérimental (EPE) porté par l'université Toulouse III – Paul Sabatier et entamer des négociations avec les partenaires potentiels.

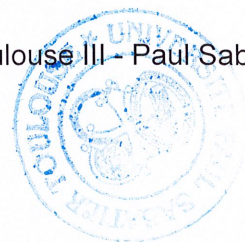
Toulouse le 22 avril 2024,

La Présidente de l'université Toulouse III – Paul Sabatier,

Odile RAUZY

Date de transmission à la Rectrice de Région académique et publication :

.....26 avril 2024.....



Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 36

Nombre de voix favorables : 34

Nombre de voix défavorables : 2

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0